

Relevé de conclusions Groupe de travail Politiques publiques du 18 février 2025

Étaient présents :

Laurent Van Kote (CFDT)
Christophe Jaillet (CGT)
Stéphane Frioux (France urbaine)
Clément Auvergne (Scènes ensemble)
Aurélié Montagnon (FAMDT)
Marion Viquesnel (Fédération des arts de la rue)
Claire Hébert (Les Forces musicales)
Pauline Huillery (Syndeac)
Valère Bertrand (Synavi)
Mila Konjikovic (Région)
Floriane Mercier (DRAC)

Excusés : Sébastien Duenas (SUD culture), Ludivine Ducros (SMA), Florian Auvinet (Grand Bureau)

Animation : Marjorie Glas (AURA-SV)

Retour sur l'assemblée plénière du 23 janvier 2025.

Marjorie Glas (coord. COREPS) explique qu'une cinquantaine de personnes étaient présentes. Il y a eu deux prises de parole politiques de la part de la Région et de l'État, puis la présentation des travaux des différents groupes et enfin un débat autour de l'avenir des politiques publiques de la culture. Ont été notamment pointés les éléments suivants :

- Un manque de lisibilité des financements publics
- La nécessité d'un accompagnement de l'Etat et des collectivités locales sur les pratiques de mécénat
- Une demande de moratoire face à la hausse des prix de l'énergie
- Une demande de clarification des critères retenus sur le plan MPMD
- Les enjeux et modalités du maillage territorial et spécifiquement l'efficacité et la cohérence des politiques publiques en la matière
- Les critères à mettre en place pour une politique d'éco-responsabilité
- La demande d'un bilan du dispositif Scènes en territoire
- Un constat de précarisation du secteur
- Une inquiétude autour de la liberté de création

La totalité du compte-rendu de la plénière est accessible [ici](#).

Christophe Jaillet (CGT) explique que la CGT est très mécontente de cette plénière, et considère avoir été enfumé par les discours de la vice-présidente et du DRAC. Il y a eu mensonge par omission sur la question de la sanctuarisation du budget, la CGT demande un document clair sur les financements alloués aux acteurs culturels, contenant notamment le détail des baisses. Il y a un problème de transparence des financements. C'est une question de démocratie.

Valère Bertrand (Synavi), qui suit la réunion en visioconférence, explique ne pouvoir être présent sur cette réunion en raison de l'absence de prise en charge des frais de transport. Il dit par ailleurs souscrire aux propos de Christophe Jaillet, et être très interrogatif. Deux jours après la plénière où une sanctuarisation du budget a été annoncée, des baisses de budget ont été constatées sur certains lieux (scènes découvertes à Lyon notamment). La baisse est d'environ 400.000 euros sur les lieux de spectacle. Les syndicats ont besoin de détails sur le budget de la culture et les répartitions. 5 millions d'euros de baisse ont été votés lors de la commission permanente de décembre 2024. C'est un enfumage qui vire au mensonge. Il déplore ce manque de transparence. Cela s'ajoute aux baisses de l'État (Pass culture...). C'est inacceptable sur le fonds et la méthode et met en péril l'existence même du COREPS. Cette instance de dialogue nécessite une certaine vérité.

Laurent Van Kote (CFDT) estime qu'il faut de la transparence pour pouvoir travailler dans cette instance. Chaque collectivité reste libre de sa politique mais le groupe doit avoir de la transparence pour discuter. C'est un principe de base de la démocratie. C'est un élément essentiel.

Claire Hébert (Forces musicales) partage ce qui a été dit. Elle partage la question de la prise en compte des frais de déplacement pour les salariés et les représentants de structures moins financées. Elle demande également une visibilité sur les budgets votés.

Tour d'actualité

Aurélié Montagnon (FAMDT) demande des explications sur les arbitrages rendus récemment car certains lieux qui ont subi des baisses (comme la SMAC 07) travaillent les thématiques défendues par la Région (émergence, ruralité...). Quels sont les arbitrages à venir (calendrier, sommes allouées...) ? Du côté de la DRAC, elle demande où en est le plan MPMD pour 2025. Elle dit avoir eu vent d'une augmentation des montants alloués sur le plan en 2025. Or les musiques actuelles n'ont pas bénéficié du plan en 2024. Elle demande également des nouvelles du plan ruralité.

Pauline Huillery (Syndeac) souscrit à tout ce qui a été dit, notamment concernant la prise en charge des frais de transport. Elle souligne que le contexte est très anxiogène, notamment en raison du manque de visibilité... Il y a un risque de catastrophes en chaîne : tout est bloqué dans les lieux, les compagnies vont être impactées, la crise va s'étendre.

Clément Auvergne (Scènes ensemble) rejoint ce qui a été dit notamment concernant les frais de transport et le temps de travail des adhérents. Il s'interroge à propos du Pass Culture et demande ce qu'il en est des sommes qui ont été bloquées sur la part collective. Il

s'interroge également sur l'attribution de 8,5 millions supplémentaires sur MPMD annoncés par la ministre. Si le système 1€ de l'Etat / 1€ d'une collectivité est maintenu, ce sera la double peine pour ceux qui sont dans des collectivités en difficulté ou en baisse sur la culture.

Marion Viquesnel (Fédération des arts de la rue) demande aussi des informations sur les questions budgétaires, le secteur a des difficultés à se projeter.

Stéphane Frioux (France urbaine) explique que la ville de Villeurbanne a anticipé les baisses de l'État, et voté le budget en décembre. Il rappelle la nécessaire transformation du modèle du financement de la culture hérité de la politique Lang. Les collectivités ont des obligations de financement et la culture n'est pas une compétence obligatoire. Le système est à bout de souffle.

Mila Konjicovic (Région) tâche de répondre aux différentes questions qui ont été posées. Elle rappelle qu'elle ne peut pas avoir une parole politique. Le budget de la Culture à la Région est stable mais avec des rééquilibrages en interne. Concernant la demande de comparatif entre 2024 et 2025, elle explique qu'un compte administratif sera voté au printemps. S'agissant du budget prévisionnel présenté, il s'agit d'un budget maximal autorisé, les élus sont en droit de voter moins d'attributions. Concernant le budget des lieux, il reste des arbitrages à faire. Certains rééquilibrages sont à venir. La différence de 400.000 euros observée, elle correspond au fait que la totalité de la subvention de l'Agence n'a pas encore été votée. Les lieux labélisés ont été maintenus à ISO. Le budget des lieux était de 11.593.500 euros en 2024, il est de 11.638.500 euros en 2025.

Christophe Jaillet (CGT) demande à en savoir plus car 5,2 millions de baisse ont été votés.

Mila Konjicovic (Région) appelle à regarder les faits et pour le moment sur les lieux, seule une baisse de 40.000 euros a été votée. L'enveloppe dédiée aux festivals devrait augmenter. Concernant les compagnies, les instructions sont terminées. Ce sera voté lors de la CP du 28 mars.

Claire Hébert (Forces musicales) explique rencontrer des difficultés à comprendre les décisions votées lors des commissions de la région. Il est difficile de s'y retrouver. Il y a un manque de transparence, notamment concernant les lieux qui ont disparu des lignes de financements de la Région. Cela signifie-t-il qu'ils ne seront plus subventionnés ?

Mila Konjicovic (Région) répond que cela peut signifier un décalage comme une suppression. Elle n'a pas davantage d'informations sur ce point.

Floriane Mercier (DRAC) répond aux questions qui ont été adressées à la DRAC. Le PLF promulgué a été le 13 février, elle ne peut pas donner plus de détails, mais le budget a été voté à ISO. Là-dedans, le patrimoine est en augmentation (pour arriver à environ 1 milliard), la Création est stable (1 milliard), le soutien aux politiques culturelles (moyens du ministère) augmente (+2,5%), la transmission des savoirs baisse (-7,8%). Sur cette dernière baisse, elle

explique ne pas savoir sur quels dispositifs elle va porter (Plan ruralité, été culturel, Pass Culture)

Elle propose ensuite de faire un point sur la situation du Pass culture. Elle rappelle avant cela son mode de fonctionnement.

- La part individuelle : c'est un chèque culture pour les 15-18 ans, à hauteur de 300 euros par jeune. Les acteurs culturels font des offres et les réservations se font en ligne.
- La part collective : il s'agit de crédits du ministère de l'Éducation nationale. Le taux de non-recours est de plus en plus faible. Or, le budget est passé de 90 millions en 2024 et il est de 72 millions en 2025. La part collective fonctionne sur le principe d'une offre d'une structure artistique et publiée sur le site Adage. Les enseignants consultent les offres, pré-réservent et réservent après accord du chef d'établissement. La réouverture d'Adage est prévue pour les enseignants ayant pré-validé. Mais aucune date n'a encore été donnée.

Pauline Huillery (Syndeac) comprend donc que 50 millions d'euros ont déjà été utilisés en ce début d'année. Elle se demande comment ce montant a été si vite atteint, alors qu'il existe un montant limite par enfant.

Floriane Mercier (DRAC) répond que le chiffre de 50 millions est exact. Une mission flash a été lancée pour une plus grande critérisation permettant de répartir les 22 millions restants pour l'année 2025. Des critères sont à trouver pour que ce ne soit pas premier arrivé / premier servi.

Christophe Jaillet (CGT) interpelle sur le calibrage du projet. C'est du consumérisme culturel. – de 6% est utilisé pour le spectacle vivant tandis que 210 millions de budget ont été pris sur la création. C'est le secteur le plus fragile qui sera impacté.

Floriane Mercier (DRAC) pense que ce sont les lieux qui vont en pâtir en premier car ils sont les premiers pourvoyeurs de spectacles dans le cadre du pass Culture.

Clément Auvergne (Scènes ensemble) explique qu'il y a beaucoup à dire sur le Pass culture que ce soit sur la part individuelle et collective. Il a des questions aussi sur les premiers versements des subventions notamment sur la région, sur la question sur les gels et sur les fonds de soutien d'urgence.

Floriane Mercier (DRAC) explique que sur le gel, elle n'a pour l'instant aucune information.

Pauline Huillery (Syndeac) dit avoir également des questionnements sur le FONPEPS.

Floriane Mercier (DRAC) répond que comme il s'agit d'une politique de guichet, il n'y a aucune garantie sur ce sujet. Elle explique cependant que la DRAC est très attentive sur la question des trésoreries et du paiement des subventions.

Clément Auvergne (Scènes ensemble) demande à Stéphane Monsieur Frioux quels sont les impacts du budget de l'État sur les villes et plus particulièrement la ville de Villeurbanne.

Stéphane Frioux (France Urbaine) répond que les dotations de l'État n'augmentent pas en prenant en compte le développement des villes. Par ailleurs, rien n'est fléché sur la culture, les dotations sont globales et les villes les utilisent comme elles le souhaitent. Les arbitrages sont faits entre les délégations. Il est plus facile de faire des baisses sur le sport, la culture...

Aurélié Montagnon (FAMDT) demande s'il y a un calendrier sur les arbitrages et attend des nouvelles du contrat de résonance.

Floriane Mercier (DRAC) répond qu'il n'y a pas de calendrier pour le moment ni rien sur le contrat de résonance. Elle donne par ailleurs des nouvelles de l'expérimentation qui se poursuit avec les moyens prévus.

Temps de travail autour de la mise en place d'un temps de concertation avec les élus autour de la redéfinition d'un service public de la Culture.

Ce temps de réflexion concerne également les enjeux de diversification des ressources et des publics.

Marjorie Glas revient sur le chantier que le groupe a souhaité mettre en œuvre. Il s'agit d'une concertation permettant de travailler entre élus et organisations professionnelles. L'objectif est re-définir les politiques publiques de la culture dans une logique de diversification des ressources et des publics. Pour mettre en œuvre ce chantier, le groupe a appelé à :

- Prendre en compte les circuits de décision des politiques publiques.
- Remettre en débat la compétence partagée
- Imaginer de nouvelles formes de partenariats et les besoins des habitants,
- Interroger le financement de ces politiques
- Réfléchir à la diversification des financements (mécénat, coopératives, solidarité...) dans une logique d'intérêt général.

La question qui se pose aujourd'hui est comment pouvons-nous travailler ces pistes et sur quelles méthodes ? Avec quels élus ? Dans quelle temporalité ?

Stéphane Frioux (France urbaine) appelle à réfléchir à la diversification des ressources. Concernant la recherche de nouveaux financements (mécénat), une personne a été embauchée par la ville de Villeurbanne pour la recherche de financements privés susceptibles de mécéner une culture de service public. Il interroge également la tarification des spectacles dans un contexte où les institutions culturelles sont principalement fréquentées par un public issu des CSP+. La question d'une re-répartition de l'argent public en faveur des pratiques amateurs ou de l'éducation populaire se pose actuellement. S'agissant de la concertation que le groupe souhaite mettre en place, il alerte enfin sur le fait que 2025 sera une année de préparation des élections municipales. Il invite également à diversifier le profil des collectivités conviées, notamment en termes de taille et d'ancrage politique.

Claire Hébert (Forces musicales) considère que la question de la compétence partagée devra être au centre de ce débat. Une prise de position forte des COREPS est nécessaire car les différences vont s'accroître entre les territoires si la compétence obligatoire n'est pas adoptée.

Marjorie Glas explique que les COREPS sont actuellement très fragilisés, notamment dans les régions où les Agences culturelles se sont vu couper leurs subventions. Elle en parlera néanmoins aux autres COREPS.

Christophe Jaillet (CGT) demande la fusion des groupes Festivals et Politiques publiques. En vue des élections, il appelle à mettre en place des réunions où les élus mettraient en avant leurs choix politiques en matière culturelle.

Laurent Van Kote (CFDT) explique que le mécénat tараude le milieu culturel depuis des années. Il faudrait mutualiser le mécénat et distribuer l'argent par la suite. Avoir une vision plus collective qu'individuelle.

Floriane Mercier (DRAC) appelle à réfléchir à quels sont les autres modèles de gestion et de financement possibles. Il faut prendre en compte la diversification de l'allocation des ressources et des modèles de gestion.

Clément Auvergne (Scènes ensemble) ne pense pas que le mécénat soit la solution, le retrait des financements publics ne sera jamais compensé par le mécénat.

Floriane Mercier (DRAC) cite les chiffres de l'enquête « Les pratiques culturelles de français » qui montre que la démocratisation culturelle n'a pas réussi et que la diversification des publics ne s'est pas faite à la hauteur des objectifs fixés.

Pauline Huillery (Syndecac) dit que nous savons que nous allons vers de nouveaux modèles, qu'il faut maintenant élargir le spectre et faire un état des lieux de la situation.

Christophe Jaillet (CGT) conclut la réunion en rappelant la tenue le soir même d'un mouvement unitaire de mobilisation et de revendication.

La prochaine réunion du groupe politiques publiques aura lieu le 19 mars 2025 de 10h à 12h en visioconférence. Elle traitera de l'actualité du secteur. Florian Auvinet et Marjorie Glas esquisseront de premières propositions concernant l'organisation de ces temps de concertation avec des élus.